

**AVIS D'ATTRIBUTION  
CONTRAT D'OCCUPATION RELATIF A LA MISE A DISPOSITION  
D'UN TERRAIN  
N° 6895**

Le Port autonome de Strasbourg a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre d'occupation autorisant l'implantation et l'exploitation d'infrastructures de télécommunication, sis à la pointe de la Darse IV - route du Rohrschollen à Strasbourg (67 000), en application des dispositions des articles L.2122-1-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques.

Cette publicité a consisté en une publication sur le site internet du Port autonome de Strasbourg ([www.strasbourg.port.fr](http://www.strasbourg.port.fr)) du 21 janvier au 4 mars 2022.

A l'issue de la procédure de publicité, la société TOTEM FRANCE, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 416 518 500,00 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le n° B 833 460 918 et ayant son siège social 132 avenue de Stalingrad à Villejuif (94 800), est la seule à avoir présenté sa candidature.

Le Port autonome de Strasbourg et la société TOTEM FRANCE ont conclu un contrat d'occupation rép. n° 6895 le 20 décembre 2024, portant sur la mise à disposition d'un terrain d'une surface de 204 m<sup>2</sup>, pour une durée de 12 ans à compter de la date de signature des présentes, soit jusqu'au 19 décembre 2036.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :  
Direction de la Valorisation  
Tél : 03.88.21.78.01  
e-mail : [accueildvd@strasbourg.port.fr](mailto:accueildvd@strasbourg.port.fr)

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.